

Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

Monsieur Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 Paris 07 SP

Objet : Lock-out de la clinique Océane au Havre  
Copies Mme PENICAUD et M. CASTEX

Monsieur le Ministre,

Comme dans de nombreux établissements hospitaliers, les personnels de la clinique Océane, unité psychiatrique du groupe Ramsay, étaient en grève depuis le 22 juin afin de faire valoir leurs revendications, notamment à l'issue de la période haute de la crise sanitaire du Covid-19.

Or, le lundi 13 juillet, à défaut des légitimes négociations qui devraient être organisées dans le cadre d'un mouvement social, la direction de la clinique a annoncé la fermeture de l'établissement, ce qui s'apparente visiblement à une mesure de lock-out interdite par la loi.

D'autant que le Comité Social et Economique n'a pas été consulté, ni prévenu de cette décision.

J'ajoute pour m'être rendu sur place, que le mouvement social observé ne mettait pas en péril la nécessaire continuité de service, donc de soins.

A ce jour, au désarroi et à la colère légitime du personnel face à une telle pratique méprisante vis-à-vis de leur engagement professionnel, s'ajoute l'interruption des traitements pour les patients puisque la direction de la clinique a notifié aux familles l'arrêt des consultations et le transfert des autres malades vers d'autres établissements.

Rien d'autre qu'une volonté inique de punir les salariés ou de les contraindre à cesser leur action syndicale, ne semble motiver cette décision, en particulier pour un groupe qui visiblement ne connaît aucune difficulté financière.

Au regard de cette situation, je sollicite votre intervention afin d'appeler à la raison et à la négociation la direction de cette clinique et son groupe de tutelle.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération.



Jean-Paul LECOQ